

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
SEANCE DU 06 OCTOBRE 2016**

**Délibération  
n° 2016.10.261**

**Soutien au  
programme  
"French Tech"  
2016-2017 :  
attribution d'une  
subvention au  
Réseau des  
Professionnels  
du Numérique  
(SPN)**

**LE SIX OCTOBRE DEUX MILLE SEIZE à 17h30**, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération du Grand Angoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **30 septembre 2016**

**Secrétaire de séance** : Bernard DEVAUTOUR

**Membres présents** :

Jean-François DAURE, Marie-Hélène PIERRE, Denis DOLIMONT, Fabienne GODICHAUD, Jacky BOUCHAUD, Gérard DEZIER, Yannick PERONNET, Bernard CONTAMINE, Anne-Marie BERNAZEAU, Guy ETIENNE, Vincent YOU, François NEBOUT, André BONICHON, Gérard BRUNETEAU, Francis LAURENT, Véronique ARLOT, Xavier BONNEFONT, Jacky BONNET, Patrick BOURGOIN, Sylvie CARRERA, Samuel CAZENAVE, Stéphane CHAPEAU, Françoise COUTANT, Catherine DEBOEVERE, Bernard DEVAUTOUR, Bernadette FAVE, Annette FEUILLADE-MASSON, Jean-Jacques FOURNIE, Maud FOURRIER, Martine FRANCOIS-ROUGIER, Nicole GUENOLE, Joël GUITTON, André LANDREAU, Elisabeth LASBUGUES, Bertrand MAGNANON, Annie MARAIS, Catherine MAZEAU, Daniele MERIGLIER, Marie-Claude MONTEIL, Catherine PEREZ, Jean-Philippe POUSSET, Bernard RIVALLEAU, Olivier RIVIERE, Philippe VERGNAUD, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU

**Ont donné pouvoir** :

Danielle BERNARD à Gérard DEZIER, Danielle CHAUVET à Elisabeth LASBUGUES, Véronique DE MAILLARD à Philippe VERGNAUD, Armand DEVANNEAUX à Annette FEUILLADE-MASSON, François ELIE à Xavier BONNEFONT, Isabelle LAGRANGE à Vincent YOU, Philippe LAVAUD à Catherine PEREZ, Zahra SEMANE à Maud FOURRIER, Jean-Luc VALANTIN à Yannick PERONNET

**Excusé(s)** :

Michel GERMANEAU, Isabelle FOSTAN, Mireille BROSSIER, Karen DUBOIS, Jacques DUBREUIL, Nicole GUIRADO, Annie MARC

**Absent(s)** :

Danielle BERNARD, Danielle CHAUVET, Véronique DE MAILLARD, Armand DEVANNEAUX, François ELIE, Isabelle LAGRANGE, Philippe LAVAUD, Zahra SEMANE, Jean-Luc VALANTIN

**DELIBERATION  
N° 2016.10.261**

ECONOMIE, EMPLOI, CULTURE ET  
SOLIDARITE / POLITIQUES DE L'ÉCONOMIE,  
DE L'EMPLOI ET DE L'INNOVATION

Rapporteur : **Monsieur BOUCHAUD**

**SOUTIEN AU PROGRAMME "FRENCH TECH" 2016-2017 : ATTRIBUTION D'UNE  
SUBVENTION AU RESEAU DES PROFESSIONNELS DU NUMERIQUE (SPN)**

Dans le cadre de sa politique de soutien à l'innovation et à l'entrepreneuriat, GrandAngouleme a souhaité soutenir les partenariats avec les réseaux et associations d'entreprises.

Depuis 2014, GrandAngouleme a initié un partenariat avec le SPN (RéSeau des Professionnels du Numérique) qui réunit plus de 130 entreprises du numérique, du secteur de l'image de l'ex-région Poitou-Charentes. Ce partenariat se traduit par un soutien financier de 18 369 € par an à la mise en place d'un programme d'aide aux entreprises sur les axes suivants : « accès aux marchés internationaux », « soutien à l'innovation » et « programme d'accélération de la création ».

Fort de ce soutien, le SPN a candidaté à l'appel à projets national « French Tech » en déposant un projet basé sur les compétences présentes sur les 4 agglomérations de l'ex-région Poitou-Charentes (Niort, La Rochelle, Angoulême et Poitiers) autour du thème de l'Edutainment (le lien apprentissage, nouveaux usages et nouvelles technologies). Cette candidature a été officiellement retenue en juillet 2016.

Cette labellisation va permettre aux entreprises du territoire de bénéficier d'une visibilité plus forte grâce à ce label, de dispositifs de soutiens financiers et d'actions internationales sous la bannière French Tech.

Cependant, afin de consolider durablement cette labélisation valable deux ans, le gérant de la société angoumoisine GAF et nouveau président du SPn, a proposé un plan d'actions « French Tech » qui se déclinerait spécifiquement sur le territoire de GrandAngouleme :

- Ouvrir un bureau du SPn sur Angoulême afin de développer les coopérations avec les entreprises locales et intégrer les spécificités du pôle image au sein du SPn
- Développer les actions collectives permettant de croiser les savoir-faire et répondre aux appels à projets régionaux, nationaux et internationaux
- Engager un programme de développement des actions communes à l'international
- Mettre en place un plan d'accompagnement des entreprises.

Pour la mise en place de ce plan d'actions « French Tech », GrandAngouleme est sollicité à hauteur de 50 K€ pour l'année 2016-2017 sur un montant global de 150 K€. Les autres cofinanceurs sollicités sont l'Etat, la Région, le SPn et Magelis.

Considérant les enjeux territoriaux sur le développement des compétences autour de l'image et du numérique, la constitution d'une technopôle, la nécessité de renforcer l'animation des réseaux d'entreprises,

Considérant l'opportunité de positionner GrandAngoulême comme pôle de référence dans la dynamique French Tech tant sur le plan national que régional,

Au regard de ces éléments,

**Il est rappelé que ne peuvent pas prendre part au débat et au vote des délibérations attribuant des subventions à des associations, les membres des bureaux des associations concernées ainsi que tout élu qui pourrait être intéressé, à titre personnel ou familial, par ces versements.**

Vu l'avis favorable de la commission ressources et perspectives du 21 septembre 2016,

**Je vous propose :**

**D'APPROUVER** le versement d'une subvention au RéSeau des Professionnels du Numérique (SPN) d'un montant de 50 000 € au titre de l'opération « French Tech » pour l'année 2016-2017.

**D'AUTORISER** Monsieur le Président ou son représentant à signer les documents à intervenir.

**DE PREVOIR** la dépense dans la décision modificative n°3 pour le transfert des crédits des articles 62886 et 6573815 – Fonction 23 – rubrique 710.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,  
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,  
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,  
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

<b>Certifié exécutoire :</b>	
<b><u>Reçu à la Préfecture de la Charente le :</u></b>  <b>12 octobre 2016</b>	<b><u>Affiché le :</u></b>  <b>12 octobre 2016</b>